

Traduction en directives de gestion des recommandations du Document d'Objectifs

- Concernant les habitats « **hêtraie-chênaie à Lauréole et à Jacinthe des bois** » (9130), il est souhaitable de maintenir les essences du cortège, **le hêtre et les chênes sessiles et pédonculés** dans l'étage dominant, pour l'étage inférieur, le charme, le frêne et le merisier pour la **hêtraie-chênaie à lauréole**. Les mêmes essences seront conservées pour l'étage dominant et en sous-étage le charme accompagné du merisier, le houx et le noisetier pour la **hêtraie-chênaie à jacinthe des bois**.

Transformation du peuplement :

- Les transformations par coupe rase et reboisement ou par régénérations naturelles sont admises, même si la seconde est à privilégier.
- En cas de plantation, le dessouchage en plein est à éviter.
- Les essences doivent être majoritairement celle du cortège de l'habitat □ □ (Cf. intro).
- Les densités de plantation doivent être dans les fourchettes basses des densités préconisées par les arrêtés préfectoraux d'aide au reboisement.
- La monospécificité de plantation est à éviter, surtout en Hêtre.
- Les opérations de dégagement et entretiens doivent favoriser les essences de l'habitat en accompagnement.
- Les cloisonnements culturels sont à privilégier surtout dans la hêtraie à jacinthe des bois
- Les dégagements manuels ou mécaniques sont à privilégier.
- Les dégagements et dépressages doivent permettre de maintenir les essences diverses de l'habitat en accompagnement

Gestion sylvicole adaptée aux enjeux environnementaux

- Les modes de traitement à privilégier sont la futaie régulière ou la futaie irrégulière, de hêtres et/ou de chênes en mélange (la préparation à la conversion en futaie des TSF ou taillis simples est recommandée. L'intérêt de ces stations et l'objectif de production avéré, n'empêchent aucunement une gestion dynamique de ces habitats : Les directives habituelles d'intensités (15 à 25%) et de rotations (8 à 12 ans) sont applicables. Elles peuvent être un peu moins fortes pour la hêtraie à jacinthe des bois.
- Il est nécessaire de programmer un maintien du hêtre ou de favoriser son émergence quand les peuplements sont majoritairement composés de chênes
- A contrario, Il faut limiter la monospécificité du peuplement en hêtre, en travaillant pour les chênes d'avenir ou encore les érables sycomores, frênes et merisiers. Dans la hêtraie-chênaie à Lauréole, il est souhaitable de conserver un sous-étage de tilleuls.
- Il faut conserver le couvert arbustif ou le favoriser s'il n'est pas présent.

Autres éléments concourant au bon état de l'Habitat

- Il faudra laisser quelques arbres morts ou âgés sans intérêt commercial, soit 1 à 5 arbres à l'hectare. Ils devront être éloignés des chemins et sentiers d'au moins une fois leur hauteur pour des raisons de sécurité publique.
- L'exploitation devra dans la mesure du possible se faire en condition ressuyée surtout pour l'habitat de hêtraie-chênaie à jacinthe des bois. Les engins devront emprunter les cloisonnements.
- Il faudra prêter attention à la remontée de la nappe d'eau lors de l'exploitation des GB.
- Il faut veiller à un bon équilibre sylvo-cynégétique.

- Concernant l'habitat de **hêtraie-chênaie atlantique acidiphiles à houx (9120)**, il a pour essences principales le hêtre et les deux chênes communs. Quant aux essences secondaires et de sous-étage, on retrouve les bouleaux, le sorbier des oiseleurs, le sapin de Normandie, le charme, le tremble, le châtaignier... Cet habitat permet d'obtenir des arbres de bonnes qualités et de gros diamètres, car les sols sont relativement fertiles.

Transformation du peuplement :

- La régénération naturelle est à privilégier, en favorisant les espèces du cortège, il sera possible de rabattre le houx (recépage) sans le dévitaliser.
- Les dégagements devront dans la mesure du possible être mécaniques ou manuels
- Le hêtre et le chêne donnent de très bons résultats sur ces stations, il n'est pas possible d'enrésiner ou de substituer au peuplement une plantation d'essences autres que celles du cortège.

Gestion sylvicole adaptée aux enjeux environnementaux

- Privilégier la gestion en futaie irrégulière ou régulière, en mélange chêne-hêtre et en sous étage les espèces secondaires et le houx.
- Il est préférable de convertir les TSF
- Gestion dynamiques des éclaircies : les coupes et éclaircies devront être assez forte, soit 15 à 20 % du volume, pour permettre un éclaircissement au sol assez fort, avec une rotation d'environ 8 à 10 ans. L'intérêt de ces stations et l'objectif de production avéré, n'empêchent aucunement une gestion dynamique de ces habitats.

Autres éléments concourant au bon état de l'Habitat

- Il faudra exploiter les bois en condition ressuyée et en utilisant les cloisonnements
- Il faudra laisser quelques arbres morts ou âgés sans intérêt commercial, soit 1 à 5 arbres à l'hectare. Ils devront être éloignés des chemins et sentiers d'au moins une fois leur hauteur pour des raisons de sécurité publique.
- Il faut limiter l'utilisation de produit agro-pharmaceutique
- Il faut prêter attention à la remontée de la nappe d'eau après les exploitations de GB.

Il est possible de rencontrer des habitats intra forestiers du type « pelouses sèches sur calcaire », « mégaphorbiaies », « landes sèches », « landes humides atlantiques à bruyère à quatre angles », « tourbières acides à sphaignes »...Il est préférable de ne pas boiser ces habitats et même d'essayer de contrôler la régénération naturelle s'y installant. Il faut proscrire le dépôt de déchets et la pratique du tout terrain. Dans certain de ces habitats, il faut éviter l'utilisation de produits agropharmaceutiques, l'amendement calcaire ou magnésien. Il est possible de réaliser des débroussaillages dans certain habitat à des périodicités adaptées.

Bibliographie

- **CRPF de Normandie**, *Guide de reconnaissance et de gestion des habitats et espèces en forêt normande*, 2008, 28 pages
- **Muséum national d'histoire naturelle**, *Cahiers d'habitats Natura 2000 « habitats forestiers »*, La documentation française, 2001, 339 pages
- **Documents d'objectifs** de chaque site

a priori
a minima

3.2. Mesures nécessaires pour la mise en œuvre de Natura 2000 dans les milieux forestiers

➤ Hêtraies à Houx (9120)

- *Divers états de l'habitat, choix des états à privilégier*

Futaie régulière ou irrégulière.

Hêtraie - chênaie sessiliflore en futaie régulière ou irrégulière, dans les deux cas en privilégiant les habitats offrant des populations de Houx et en favorisant le mélange avec des feuillus divers (Bouleau, Sorbier des oiseleurs, ...).

- *Contraintes et caractères sensibles*

Acidité du sol, sols limoneux sensibles au tassement dans certaines stations.

- *Transformations incompatibles avec la préservation de l'habitat*

⁴ D'après le Document d'objectifs du site Natura 2000 « Boucles de la Seine aval ».

Transformation de peuplements avec des essences autres que celles du cortège de l'habitat (ex : plantation monospécifiques en résineux).

- Maintenir et favoriser le mélange des essences spontanées
Pour éviter la monoculture du Hêtre, il est conseillé, en plus des Chênes sessiles, de maintenir la présence de feuillus secondaires (Sorbier des oiseleurs, Bouleau verruqueux) en sous-étage (diversité structurale, effet améliorant du Bouleaux sur le sol). Ce maintien du Chêne et des feuillus divers ne peut se faire qu'avec une sylviculture dynamique, le Hêtre accompagné du Houx ayant tendance à éliminer toute autre essence.
- *Maintenir le sous-bois caractéristique à Houx, en contenant sa progression*
Quand le Houx est présent, les opérations de régénération devront veiller à ne pas entraîner de disparition irréversible de l'espèce : la mise en régénération pourra nécessiter des coupes ou débroussailllements localisés mais on évitera le recours à l'arasement ou à la dévitalisation.
- *Régénération naturelle à privilégier*
On profitera au maximum de la régénération naturelle, en limitant les effectifs des cervidés pour obtenir dans chaque secteur un équilibre sylvo-cynégétique.
- *Adapter les opérations de gestion courante*
Les dégagements seront de préférence mécaniques ou manuels ; l'utilisation de produits agropharmaceutiques est à limiter aux cas critiques (développement herbacé trop concurrentiel et empêchant une régénération naturelle ou une croissance satisfaisante des plants).
Les éclaircies-coupes seront faites à des périodicités adaptées de manière à obtenir un éclaircissement optimal au sol, permettre une bonne croissance du peuplement, une bonne qualité technologique des produits et le développement de la flore associée.
- *Etre attentif à la fragilité des sols*
Le placage limoneux rendant les sols très sensibles au tassement, privilégier le cloisonnement d'exploitation, en particulier sur les sols à tendance hydromorphe.
Eviter les découverts trop importants risquant d'entraîner des remontées de nappe par déficit d'évapotranspiration.
- *Maintien d'arbres morts tombés au sol*
- *Maintien d'arbres secs et creux sur pied*
- Hêtraies à Jacinthe et à Lauréole (9130)
 - *Divers états de l'habitat, choix des états à privilégier*
Futaies de Hêtre ou de Chêne ou mélangées.
Adapter les modes de coupe à la régénération naturelle de l'habitat , qui doit être privilégiée.
 - *Contraintes et caractères sensibles*
Versants à forte pente,
Sols limoneux sensibles au tassement dans certaines stations.
 - *Transformations incompatibles avec la préservation de l'habitat*
Transformation de peuplements avec des essences autres que celles du cortège de l'habitat (ex : plantation monospécifiques en résineux).
 - *Maintenir et favoriser le mélange des essences spontanées*

Hêtre, Chêne sessile, Chêne pédonculé, Erable, Frêne, Merisier, Bouleau, le Hêtre étant en général très dominant voire monospécifique.

- *Maintenir et favoriser la strate arbustive spontanée*
Noisetier, Charme, Houx, Cornouillers...
- *Régénération naturelle à privilégier*
On profitera au maximum de la régénération naturelle, en limitant les effectifs des cervidés pour obtenir dans chaque secteur un équilibre sylvo-cynégétique.
Si une plantation s'avère nécessaire (qualité, densité, diversité spécifique peu exprimée), on utilisera des plants caractéristiques de l'habitat et associés à la station.
- *Adapter les opérations de gestion courante*
Les dégagements seront de préférence mécaniques ou manuels ; l'utilisation de produits agropharmaceutiques est à limiter aux cas critiques (développement herbacé trop concurrentiel et empêchant une régénération naturelle ou une croissance satisfaisante des plants).
Les éclaircies-coupes seront faites à des périodicités adaptées de manière à obtenir un éclaircissement optimal au sol, permettre une bonne croissance du peuplement, une bonne qualité technologique des produits et le développement de la flore associée.
- *Etre attentif à la fragilité des sols*
Le placage limoneux rendant les sols très sensibles au tassement, privilégier le cloisonnement d'exploitation, en particulier sur les sols à tendance hydromorphe.
Eviter les découverts trop importants risquant d'entraîner des remontées de nappe par déficit d'évapotranspiration.
- *Maintien d'arbres morts tombés au sol*
- *Maintien d'arbres secs et creux sur pied*

Dans cette grille de synthèse, les travaux sylvicoles et les autres activités se répartissent en 4 catégories, en fonction de leur impact sur l'état de conservation de l'habitat :

ACTIVITES	Autorisées dans les règles de l'art	Dans certaines conditions	Avec autorisation ⁵	Interdites	Commentaires
1. TRAVAUX SYLVICOLES					
Introduction d'essences indigènes adaptées à la station	X				En complément des régénérations ou en cas de substitution d'essences
Introduction d'autres essences			X		
Travail pour la mise en place des plants		X			
Coupes de pré ensemencement		X			} Dosage par rapport à la régénération naturelle
Coupes secondaires		X			
Coupes définitives		X			
Coupes rases			X		Selon la surface et le type de peuplement
Coupes d'amélioration y compris sanitaires	X				
Cloisonnement d'exploitation	X				
Cloisonnement sylvicole	X				
Travaux préparatoires à la régénération		X			
Dégagement	X				
Nettoisement	X				
Dépressage	X				
Débardage		X			
Aires de dépôt et de retournement			X		
Traitements agropharmaceutiques		X			Limités
Travaux DFCI	X				Si intégrés à la gestion forestière
Taille de formation, élagage	X				

⁵ autorisation à recevoir de la DIREN

Protections contre le gibier	X				
Epandage de boues				X	
2. TRANSPORT ET COMMUNICATION					
Routes, autoroutes				X	
Voies ferrées				X	
Sentiers, pistes			X		
Chemins, routes forestières			X		
Lignes électriques				X	
Lignes téléphoniques				X	
Autres voies et réseaux				X	
Pylônes				X	
Canalisation				X	
Assainissement de bord de route		X			
3. ACTIVITES RECREATIVES					
Chasse	X				
Pratiques cynégétiques non conformes au schéma départementale de gestion cynégétique				X	
Lâcher d'animaux exotiques				X	
Sports motorisés				X	
VTT (hors piste)				X	
Pratique du vélo		X			Sur les sentiers existants
Chasse photographique	X				
Randonnée équestre		X			Sur les sentiers existants
Randonnée pédestre		X			Sur les sentiers existants
Ramassage, cueillette	X	X	X	X	
Camping, caravanning				X	
Compétitions				X	
Menus produits	X	X	X	X	
Manifestations collectives			X	X	Au cas par cas
4. AMENAGEMENT					
Golf				X	
Stades, terrains de sports				X	
Centre de loisirs				X	
Centre de découverte				X	
Circuits véhicules terrestres à moteur				X	
Aires de stationnement (exploitation, fréquentation et gestion de la forêt)			X		
Aires de stationnement (autres)				X	
Décharges, dépôts, entreposage				X	
Constructions diverses				X	
5. AUTRES ACTIVITES					
Activités minières et d'extraction				X	
Activités pétrolières				X	
Activités militaires			X		
Activités de recherche			X		
Recherches géologiques				X	
Fouilles archéologiques			X		
Activités pédagogiques			X		

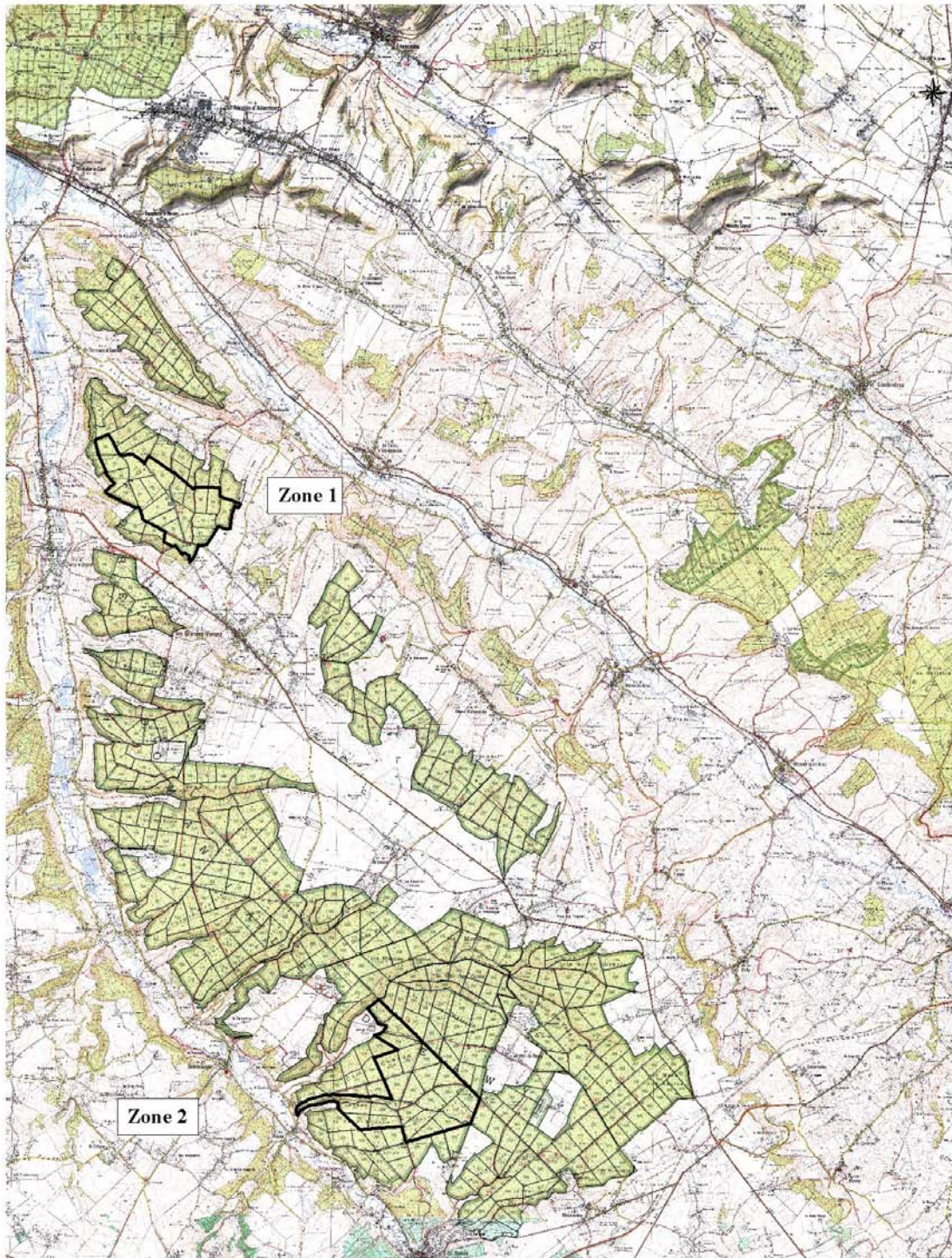
Remarque : à noter la présence de *Prunus serotina* sur le massif du Croth. Cette espèce, bien que considérée comme exceptionnelle (par rapport à la fréquence de contact), est invasive. Il est préconisé d'éradiquer cette espèce afin d'éviter son développement sur l'ensemble du massif.

4. Cahier des charges des mesures Natura 2000 pour atteindre les objectifs

4.1. Mesures Natura 2000 proposées

Toutes les mesures concernant les hêtraies à Houx, hêtraies à Jacinthe et hêtraies à Lauréole et qui ont été évoquées dans les chapitres précédents font déjà partie soit de la gestion sylvicole courante (mélange d'essences, cloisonnements sylvicoles et d'exploitation...) soit des préconisations en matière

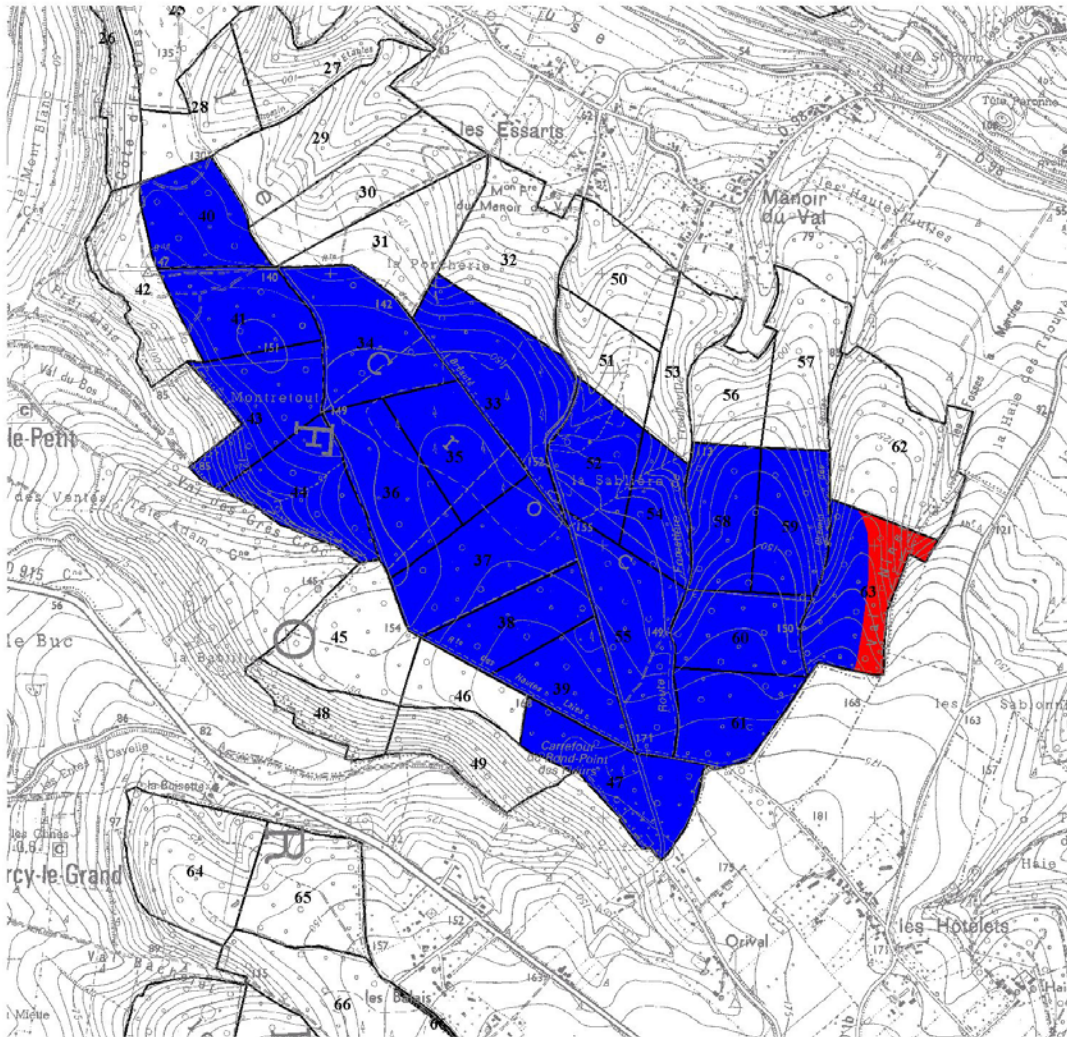
Site Natura 2000 : Forêt d'Eawy Plan de situation



1:75000

SCAN25@@IGN1999

Site Natura 2000 : Forêt d'Eawy Zone 1 Cartographie des habitats



ONF, Agence Régionale Haute Normandie, SIG le 17/05/05

EDR25©©IGN2000

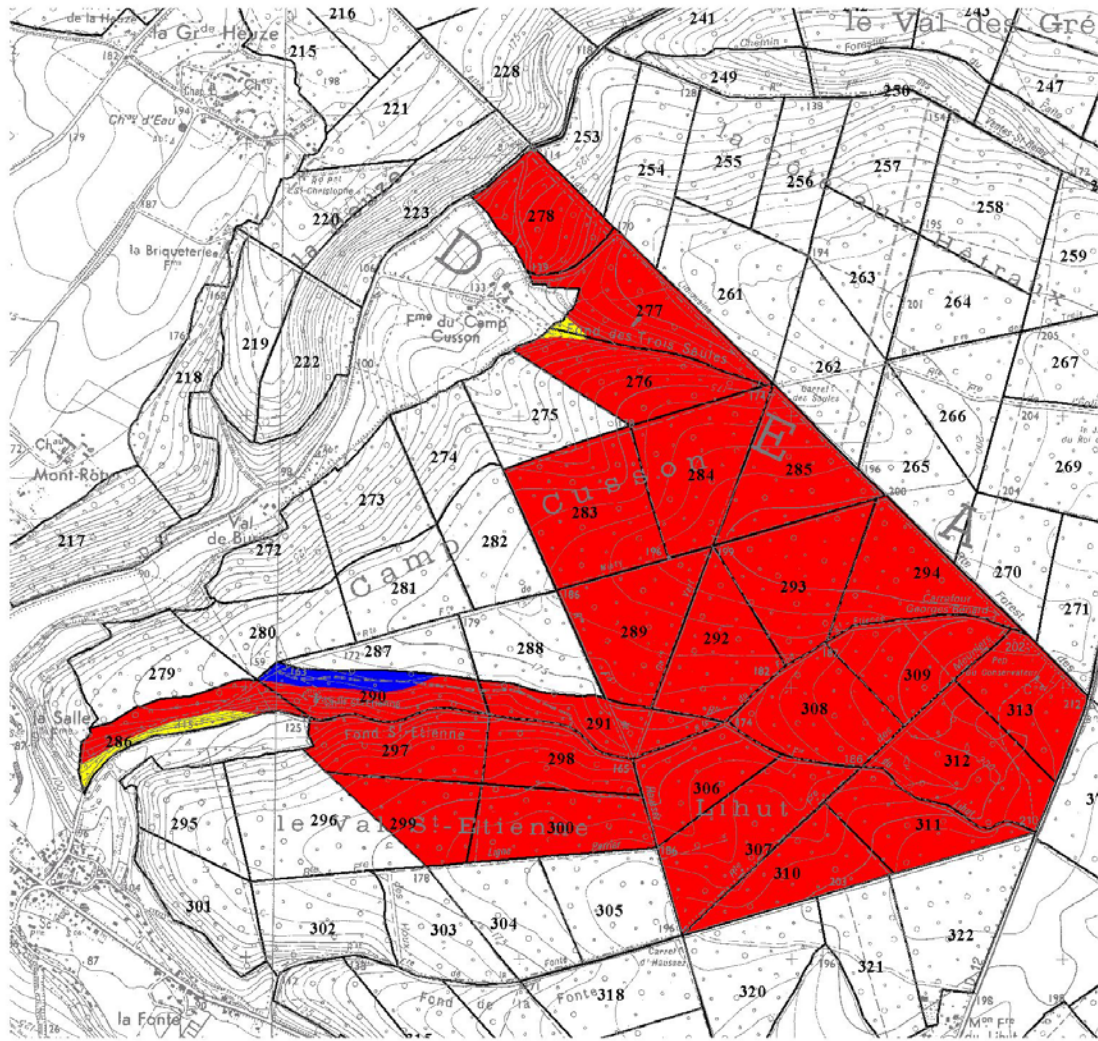
▭ Parcellaire forestier

Habitats

■ 91.20 Hêtraie acidiphile atlantique à Houx

■ 91.30 Hêtraie Chênaie mésoacidiphile atlantique à Jacinthe des bois

Site Natura 2000 : Forêt d'Eawy
Zone 2
Cartographie des habitats



ONF - Agence Régionale Haute-Normandie, SIG le 17/05/05

EDR25@@IGN2000

- Parcellaire
Habitats
 91.20 Hêtraie acidiphile atlantique à Houx
 91.30 Hêtraie Chênaie calcicole atlantique à Lauréole
 91.30 Hêtraie Chênaie mésoacidiphile atlantique à Jacinthe des bois